



# Ecole des Arts Martiaux de la Vallée de la Bièvre

CLUB EAMVB / N°91910853  
Siège social : Mairie d'IGNY - 91430 IGNY

[www.eamvb.org](http://www.eamvb.org)

## SAISON SPORTIVE 2019-2020

<p><b>TARIFS CLUB</b></p> <p><input type="checkbox"/> 1 adulte 200€</p> <p><input type="checkbox"/> 2 adultes 314€</p> <p><input type="checkbox"/> 1 enfant de moins de 17 ans 150€</p> <p><input type="checkbox"/> 2 enfants de moins de 17 ans 234€</p> <p><input type="checkbox"/> 1 adulte et 1 enfant 274€</p>	<p><b>REGLEMENT</b></p> <p><input type="checkbox"/> en ligne (<a href="https://www.payassociation.fr/eamvb/cotisation">https://www.payassociation.fr/eamvb/cotisation</a>)</p> <p><input type="checkbox"/> chèque</p> <p>Date :</p>
<b>PRATIQUANT(S)</b>	
<p>Nom :</p> <p><input type="checkbox"/> Cours d'aïkibudo (lundi et/ou mercredi)</p> <p><input type="checkbox"/> Cours d'autodéfense/remise en forme (mercredi)</p> <p>Nom :</p> <p><input type="checkbox"/> Cours d'aïkibudo (lundi et/ou mercredi)</p> <p><input type="checkbox"/> Cours d'autodéfense/remise en forme (mercredi)</p>	<p>Prénom :</p> <p><input type="checkbox"/> Première licence</p> <p><input type="checkbox"/> Renouvellement licence FFAAA</p> <p>N° licence :</p> <p>Prénom :</p> <p><input type="checkbox"/> Première licence</p> <p><input type="checkbox"/> Renouvellement licence FFAAA</p> <p>N° licence :</p>
<b>AUTORISATION PARENTALE</b>	
<p>Je soussigné(e)</p> <p>Demeurant à</p> <p>Autorise le (la) mineur(e)</p> <p>Né(e) le à :</p> <p>à pratiquer l'Aïkibudo <input type="checkbox"/>, l'Autodéfense/remise en forme <input type="checkbox"/> au sein de l' EAMVB. J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de ce (cette) mineur(e). Je m'engage à déposer et à récupérer mon enfant aux cours, aux stages et aux manifestations proposés tout au long de l'année sportive 2019-2020.</p> <p>Date et Signature :</p>	

CE QUE COMPRENNENT LES FRAIS D'INSCRIPTION AU CLUB :

L'inscription au club comprend de licence de la Fédération Française d'Aïkido, Aïkibudo & Affinitaires (FFAAA) intégrant l'assurance individuelle, et les cours dispensés.

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT :

Le montant de la licence n'est pas remboursable (37€/adulte, 25€/enfant (de moins de 14 ans, au 1er septembre de l'année d'inscription), tarifs en vigueur le 01/09/2018), seule la part du club sera remboursable partiellement, sur la base du nombre de mois dans la saison qui suivent la demande et uniquement aux conditions ci-dessous :

- ✓ blessure ou incapacité physique (avec attestation du médecin),
- ✓ déménagement dans une autre région.

RÈGLEMENT EN QUATRE FOIS SANS FRAIS POSSIBLE (PAR CHEQUES UNIQUEMENT) :

Valable uniquement pour une inscription en début de saison. Un 1<sup>er</sup> règlement sera fait au moment de l'inscription, en incluant le montant de la licence (¼ de la cotisation). Les 3 encaissements suivants (¼ chacun) se feront en octobre, novembre et décembre. **À partir de décembre, tout règlement sera obligatoirement effectué en totalité.**

PIÈCES A FOURNIR :

DEMANDE DE LICENCE FEDERALE 2019-2020

CERTIFICAT MEDICAL d'absence de contre-indication à la pratique du sport (*obligatoire pour une première licence, à renouveler tous les 3 ans pour les renouvellements de licence en années consécutives*)

DATE :

OU

ATTESTATION suite à la réponse par la négative à toutes les questions de l'auto-questionnaire santé (*obligatoire pour un renouvellement de licence dont le certificat médical a été délivré au club en saison 2016-2017*)

DATE :

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

